



CONDITIONS GENERALES UTILISATEURS

Les présentes sont conclues entre :

- La société LivePepper SARL, inscrite au RCS de Grasse sous le numéro 495 233 249 00020, société de droit français, ayant son siège au 120 route des Macarons, WTC2, 06560 Sophia Antipolis, représentée par son gérant M. Monnier, ci-après nommée LivePepper,
- et entre toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public souhaitant s'engager dans une ou plusieurs des prestations fournies par la société LivePepper, ci-après nommée le Client.

I. OBJET

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins et avoir reçu de LivePepper toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause.

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles LivePepper s'engage avec le Client.

Les présentes conditions générales de service sont applicables, à l'exclusion de toutes autres conditions et notamment celles du Client, à toute commande par le Client de prestations de la société LivePepper.

II. OBLIGATIONS DE LIVEPEPPER

LivePepper s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'un Service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. LivePepper ne répond que d'une obligation de moyen.

III. RESPONSABILITE DE LIVEPEPPER

La responsabilité de LivePepper ne sera pas engagée :

- a) Si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à LivePepper au titre des présentes, est empêchée, limitée ou dérangée du fait d'incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des installations, épidémie, tremblement de terre, inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, loi, injonction, demande ou exigence de tout

gouvernement, grève, boycott retrait d'autorisation de l'opérateur de télécommunication, ou autre circonstance hors du contrôle raisonnable de LivePepper ("Cas de Force Majeure"), alors LivePepper, sous réserve d'une prompt notification au Client, devra être dispensée de l'exécution de ses obligations dans la limite de cet empêchement, limitation ou dérangement, et le Client sera de la même manière dispensé de l'exécution de ses obligations dans la mesure où les obligations de cette partie sont relatives à l'exécution ainsi empêchée, limitée ou dérangée, sous réserve que la partie ainsi affectée fasse ses meilleurs efforts pour éviter ou pallier de telles causes d'inexécution et que les deux parties procèdent avec promptitude dès lors que de telles causes auront cessé ou été supprimées. La partie affectée par un Cas de Force Majeure devra tenir l'autre partie régulièrement informée par courrier électronique des pronostics de suppression ou de rétablissement de ce Cas de Force Majeure.

- b) Si les effets d'un Cas de Force Majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, à compter de la notification du cas de force majeure à l'autre partie, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans droit à indemnité de part et d'autre.
- c) Soit encore du fait du Client, notamment dans les cas ci-après :
- mauvaise utilisation des Services par le Client ou par sa Clientèle, faute, négligence, omission ou défaillance de sa part, non-respect des conseils donnés,
 - divulgation ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client,
 - faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel LivePepper n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance,
 - demande d'interruption temporaire ou définitive du Service émanant d'une autorité administrative ou judiciaire compétente, ou notification d'un tiers au sens de l'article 6 de la LCEN,
 - destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au Client.

Les réparations dues par LivePepper en cas de défaillance du Service qui résulterait d'une faute établie à son encontre correspondront au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de tout dommage indirect tel que, notamment perte de commandes ou de clients, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque.

En tout état de cause, le montant des dommages et intérêts qui pourraient être mis à la charge de LivePepper, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le Client à LivePepper pour la période considérée ou facturées au Client par LivePepper ou au montant des sommes correspondant au prix de la prestation, pour la part du Service pour laquelle la responsabilité de LivePepper a été retenue. Sera pris en considération le montant le plus faible de ces sommes.

Le Client reconnaît qu'aucune stipulation des présentes ne le dégagera de l'obligation de payer tous les montants dus à LivePepper au titre des prestations réalisées.

IV. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur, notamment les droits des tiers et à ne pas utiliser texte, photographie ou tout autre élément susceptible de relever du droit d'auteur, du droit des marques ou du droit des personnes.

Le Client est le responsable entier et exclusif des mots de passe nécessaires à l'utilisation de son Service. Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du service consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe.

V. EXECUTION, TARIF ET PAIEMENT

1. EXECUTION DE LA COMMANDE

La mise à disposition du Service intervient dans le délai précisé à la commande, qui dépend de la nature des prestations, à compter du paiement effectif du bon de commande par le Client.

Le paiement effectif est réalisé dès lors que les sommes correspondantes au Service sont créditées sur le compte de LivePepper.

2. TARIF

Les tarifs en vigueur pour les différentes prestations proposées par LivePepper sont disponibles en consultation en ligne sur le site de LivePepper, et sur demande auprès de LivePepper, à l'adresse contact@livepepper.fr.

Les services ou prestations commandés sont mentionnés dans le bon de commande ; ils s'entendent toutes taxes comprises sauf indication contraire et sont payables en euros.

LivePepper se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment, sous réserve d'en informer le Client par courrier électronique un mois à l'avance si les nouveaux tarifs hors taxes sont moins favorables au Client. A défaut de résiliation dans un délai d'un mois, le Client sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs. Les modifications de tarifs seront applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution.

3. PAIEMENT

Les prestations fournies par LivePepper sont payables à la commande. Le paiement s'effectue en ligne par carte bancaire au moment de la conclusion du contrat ou chaque mois en cas d'abonnement.

Le Client a la possibilité d'effectuer un règlement par chèque à condition qu'il émane d'un établissement bancaire situé sur le Territoire Français (en raison des frais élevés à notre charge).

Le Client peut enfin opter à tout moment pour le prélèvement automatique, en transmettant à LivePepper un RIB et une autorisation de prélèvement. Les mêmes restrictions que ci-dessus s'appliquent concernant l'établissement bancaire. Le Client devra toujours veiller à disposer d'une provision suffisante sur le compte à prélever : en cas de rejet de prélèvement, le Client prendra à sa charge les frais du rejet, pour un moment forfaitaire de 25€ HT.

Il appartient au Client de choisir le mode de paiement adapté au service commandé et à son délai d'exécution.

4. DUREE

Le service a pour durée celle prévue à la commande.

En cas de non-renouvellement, le service sera suspendu à l'expiration. Le Client pourra toutefois réactiver le service dans un délai de sept jours suivant l'expiration, en s'acquittant des montants dus à LivePepper. Si aucun paiement effectif n'intervient dans ce délai, le compte du Client sera effacé et ses données seront détruites.

5. RENOUELEMENT DE SERVICE

Si le Client a opté pour le prélèvement automatique, le(s) service(s) sont tacitement reconduits de mois en mois, sauf dénonciation par le Client dans un délai minimal de 15 jours avant l'expiration de son/ses contrat(s).

Si le Client a opté pour l'une des autres méthodes de paiement, LivePepper notifiera au Client par le biais de courriers électroniques adressés au contact de facturation du Client (adresse e-mail à tenir à jour, sous la responsabilité du Client) avant l'échéance, l'obligation d'acquitter le prix pour le renouvellement du service. LivePepper s'engage à effectuer, au minimum, trois rappels par courrier électronique avant l'expiration du service.

Tout défaut de paiement ou paiement irrégulier, c'est à dire, notamment, d'un montant erroné, ou incomplet, ou ne comportant pas les références requises, ou effectué par un moyen ou une procédure non acceptés par LivePepper, sera purement et simplement ignoré et provoquera le rejet par LivePepper de la demande d'enregistrement ou de renouvellement.

S'agissant d'un renouvellement payé par chèque, il appartient au Client de solliciter le renouvellement avec un délai suffisant de sorte que le chèque soit effectivement reçu par LivePepper avant expiration du service.

LivePepper ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de non renouvellement d'un service suite à un paiement non honoré ou non régularisé par le Client.

6. RESILIATION, LIMITATION ET SUSPENSION DU SERVICE

Le contrat est résilié de plein droit à son échéance. Il peut être renouvelé moyennant le versement par le Client du prix correspondant, dans les conditions prévues à l'article 5.

Chaque partie peut résilier de plein droit et sans indemnité le contrat en cas de force majeure subsistant plus de trente jours.

Pour une résiliation avant échéance du contrat, le Client est libre de résilier le contrat par simple courrier à l'adresse LivePepper – WTC2 – 120, route des Macarons – 06560 Sophia Antipolis, et le Client ne pourra prétendre au remboursement par LivePepper des sommes déjà versées.

Dans tous les autres cas de manquement par l'une des parties à l'une ou l'autre de ses obligations au titre du contrat non réparé dans un délai de 7 jours à compter soit d'un courrier électronique adressé par la partie plaignante notifiant les manquements en cause, soit de toute autre forme de notification faisant foi adressée par la dite partie, le contrat sera résilié de plein droit, sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante. La date de notification de la lettre comportant les manquements en cause sera la date du cachet de la poste, lors de la première présentation de la lettre.

En cas de nécessité, LivePepper se réserve la possibilité d'interrompre le service pour procéder à une intervention technique, afin d'améliorer son fonctionnement ou pour toute opération de maintenance.

VI. DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'Article L121-20-2 du Code de la consommation, tout Utilisateur reconnaît expressément que le contrat de service commence dès la validation de toute commande et/ou abonnement.

A ce titre le droit de rétractation prévu à l'article L.121-20 du même code est inapplicable aux prestations commandées sur le site www.LivePepper.fr dans la mesure où l'exécution de la fourniture des services délivrés sur celle-ci commence dès le passage de la commande.

Rappel : Article L121-20-2 du code de la consommation : "*Le droit de rétractation ne peut être exercé, sauf si les parties en sont convenues autrement, pour les contrats : 1° De fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de sept jours francs*".

VII. MODIFICATION

Les conditions générales et particulières en ligne prévalent sur les conditions générales et particulières imprimées. Les parties conviennent que LivePepper peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le Client par un avertissement en ligne et/ou de porter ses modifications dans les conditions générales en ligne. Toute modification ou introduction de nouvelles options d'abonnement fera l'objet d'une information en ligne sur le site de LivePepper

Le Client peut résilier le contrat dans un délai de trente jours à compter de l'entrée en vigueur de ces modifications.

VIII. PUBLICITE

Sauf notification contraire, le Client autorise LivePepper, à titre non-exclusif et de manière limitée, à faire usage de ses noms commerciaux, dénominations sociales, marques, logos, noms de domaines et autres signes distinctifs, enregistrés ou non, au sein de toutes présentations, documents commerciaux, listes de clients et rapports financiers, produits par LivePepper ou pour son compte.

IX. LOIS APPLICABLES ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

1. LOI APPLICABLE

Le présent contrat est régi par la loi française. Il est en ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi Française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat.

2. TRIBUNAL COMPETENT

En cas de litige avec un Client non considéré comme consommateur au sens du code de la Consommation, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de Grasse (France), nonobstant pluralité de défendeur ou appel en garantie, y compris pour les mesures d'urgence, conservatoires en référé ou sur requête.